



Comment concilier les enjeux forestiers et cynégétiques ?

Agnès Rocquencourt, Maude Philippe, Éric Coquatrix

► To cite this version:

Agnès Rocquencourt, Maude Philippe, Éric Coquatrix (Dir.). Comment concilier les enjeux forestiers et cynégétiques ? : Séminaire national de restitution du projet EquiForCe 76. pp.21, 2017. hal-03286006

HAL Id: hal-03286006

<https://hal.science/hal-03286006>

Submitted on 13 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Séminaire national EquiForCe 76



Comment concilier les enjeux forestiers et cynégétiques ?

27 juin 2017
Hôtel de Région, Rouen



Séminaire organisé grâce à la collaboration des structures suivantes :



Pourquoi ce séminaire ?

Cette journée de présentations et d'échanges autour de l'équilibre forêt-gibier est organisée par les acteurs de la gestion durable de la forêt et des cervidés de Seine-Maritime. Elle s'adresse aux institutionnels, aux structures cynégétiques et forestières, ainsi qu'aux gestionnaires impliqués dans la gestion de l'équilibre forêt-cervidés.

Son objectif est de préciser les conditions d'une gestion concertée et efficace en s'appuyant sur des exemples concrets, plus particulièrement en Seine-Maritime mais aussi sur le territoire métropolitain. Cinq thématiques sont abordées concernant les pratiques de gestion : l'historique, la concertation, les outils de gestion, la prise en compte des enjeux forestiers et la mise en œuvre sur le terrain avec des témoignages.

Les présentations sont assurées par des intervenants issus de structures diverses, dans les domaines forestiers et cynégétiques. Chaque session prévoit un temps d'échanges entre les intervenants et la salle afin de croiser les points de vue et d'échanger sur les pratiques d'autres départements ou régions.

L'étude EquiForCe 76

Le séminaire EquiForCe 76 fait suite à une étude du même nom (Équilibre Forêt-Cervidés en Seine-Maritime), pilotée par Irstea en 2015 et 2016. Cette étude répond à une sollicitation initiale de la Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime (FDC 76), dans un souci de préparer la révision du schéma départemental de gestion cynégétique pour la période 2016 / 2022.

Son objectif était de réaliser un bilan de la gestion de l'équilibre forêt-cervidés en Seine-Maritime. Il s'agissait à la fois d'évaluer les pratiques de concertation sur cette thématique, de réaliser un bilan technique des suivis mis en œuvre sur le département et d'estimer l'impact des évolutions réglementaires récentes en matière de suivi et de résorption des dégâts de cervidés en forêt.

L'étude a associé les principaux représentants départementaux de la chasse et de la forêt : la FDC 76, l'Agence Territoriale de Rouen de l'Office National des Forêts (ONF), la délégation régionale Normandie du Centre National de la Propriété Forestière (CRPF Normandie), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM 76), le Syndicat des Forestiers Privés de Seine-Maritime (FRANSYLVA 76), l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier (ADCGG 76), et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF).

L'étude EquiForCe 76 a été réalisée grâce aux contributions financières de la Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime et de l'Agence Territoriale de Rouen de l'Office National des Forêts.

Programme du séminaire

8h30 à 9h30 Accueil des participants

9h30 à 9h40 Ouverture du séminaire

Hubert Dejean de la Batie, vice-président de la Région

9h40 à 10h10 Introduction

Alain Durand, président de la Fédération des Chasseurs de la Seine-Maritime, FDC 76

Antoine Couka, directeur de l'Agence Territoriale de Rouen de l'Office National des Forêts, ONF

Amaury LATHAM, président du Centre Régional de la Propriété Forestière, CRPF, de Normandie

10h10 à 11h Session 1 : La gestion de l'équilibre forêt-cervidés en Seine-Maritime

Modérateur : **Alain Durand**, président de la FDC76

- **Suivi des équilibres forêt-cervidés en Seine-Maritime : historique et interrogations récentes.** Eric Coquatrix, FDC 76.
- **L'étude EquiForCe 76 : Un bilan par les acteurs de la gestion de l'équilibre forêt-cervidés en Seine-Maritime.** Agnès Rocquencourt, Irstea.
- Échanges avec la salle

11h à 11h30 Pause-café

11h30 à 12h30 Session 2 : Une concertation nécessaire

Modérateur : **Francois Klein**, responsable de l'Unité Cervidés-Sanglier à l'ONCFS

- **Un équilibre forêt-cervidés en évolution permanente : la nécessité d'une gestion adaptative.** Agnès Rocquencourt, Irstea.
- **La démarche Sylvafaune sur le massif de Vendresse : une approche concertée et partenariale.** Michèle Brosse, DDT 08.
- Échanges avec la salle

12h30 à 14h Pause-déjeuner

14h à 15h Session 3 : Les indicateurs de changement écologique (ICE)

Modératrice : **Agnès Rocquencourt**, ingénieure d'études à Irstea

- **Gestion des ongulés sauvages et indicateurs de changement écologique.** François Klein, ONCFS.
- **Un retour d'expérience sur les ICE collectés en Seine-Maritime.** Yves Boscardin, Irstea.
- Échanges avec la salle

15h à 16h Session 4 : Vers une meilleure prise en compte des objectifs forestiers

Modérateur : **Pierre Lereboullet**, président du Syndicat des Forestiers Privés de Seine-Maritime, FRANSYLVA 76

- **Les objectifs sylvicoles : impact des dégâts de cervidés et perspectives en termes d'indicateurs.** Anne Magne, ONF, et Cyril Retout, CRPF de Normandie.
- **Des indicateurs à la gestion : des tableaux de bords complets, adaptés aux objectifs des acteurs.** Maude Philippe et Mathieu Poulain, FDC 76.
- Échanges avec la salle

16h à 17h30 Session 5 : Quelles actions sur le terrain ?

Modérateur : **Cyril Teillet**, responsable du bureau de la nature et de la forêt et du développement durable, inspecteur de l'environnement à la DDTM 76

- **Exemple d'une gestion forestière conciliant chasse et production : le Bois de la Commanderie.** Pierre Lereboullet, gérant du Bois de la Commanderie.
- **Table ronde sur les perspectives : opportunité d'un travail sur un territoire pilote.** Eric Coquatrix, FDC 76, Pierre Lamontagne, ADCGG 76, Pierre Lereboullet, FRANSYLVA 76, Anne Magne, ONF, Cyril Retout, CRPF de Normandie, et Agnès Rocquencourt, Irstea.

17h30 à 17h45 Conclusion du séminaire

Didier Vergy, conseiller régional

Paul Mennecier, directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Région Normandie

Intervenants des sessions



Yves BOSCARDIN est assistant-ingénieur à Irstea. Il étudie les suivis des populations animales et de leur pression sur le milieu.

yves.boscardin@irstea.fr



Michèle BROSE est chef de l'unité Biodiversité-Forêt-Chasse, à la Direction Départementale des territoires des Ardennes. Elle assure le pilotage et le suivi des missions Natura 2000 et espèces protégées, des dossiers concernant la forêt (documents de gestion, opérations forestières relevant du régime de déclaration ou d'autorisation, infractions pénales, aides financières) et des procédures liées à l'exercice de la chasse. michele.brosse@ardennes.gouv.fr



Éric COQUATRIX est directeur technique de la fédération des chasseurs de Seine-Maritime.

ecoquatrix@fdc-76.fr



François KLEIN est responsable de l'Unité Cervidés-Sanglier à la Direction de la Recherche et de l'Expertise de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

Francois.Klein@oncfs.gouv.fr



Pierre LAMONTAGNE est trésorier et vice-président de l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de la Seine Maritime, ADCGG 76. Il est également Ingénieur Divisionnaire des Travaux des Eaux et Forêts (retraité) ; toute son activité forestière s'est déroulée en Normandie, d'abord en Seine Maritime puis sur les 5 départements normands. pierre.lamontagne@orange.fr



Pierre LEREBoullet est depuis 20 ans en charge, dans le cadre d'une SCI familiale, de la gestion forestière du Bois de la Commanderie situé au sud du massif à cerfs de Roumare. Il est Président du Syndicat des Forestiers Privés de Seine-Maritime (FRANSYLVA 76) et Conseiller de Centre du CRPF de Normandie.

pierre.lereboullet@wanadoo.fr



Anne MAGNE est responsable chasse à l'Office National des Forêts, Direction territoriale Seine-Nord.

anne.magne@onf.fr



Maude PHILIPPE est étudiante en école d'ingénieurs en agriculture à UniLaSalle à Mont-Saint-Aignan en 2^{ème} année de cycle ingénieur. Elle réalise actuellement un stage d'une durée de 6 mois à la fédération des chasseurs de Seine-Maritime sur la thématique « Equilibre Forêts-Cervidés, EquiForCe76 ».

mphilippe@fdc76.com



Mathieu POULAIN, de formation initiale géomètre-topographe, est en reprise d'étude à l'université de Caen, en 2^{ème} année de master géographie, spécialité « géomatique des territoires vulnérables ». Il réalise actuellement, dans ce cadre, un stage d'une durée de 6 mois à la fédération des chasseurs de Seine-Maritime sur la thématique « Equilibre Forêts-Cervidés, EquiForCe76 ». mpoulain@fdc76.com



Cyril RETOUT est technicien supérieur forestier au Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Normandie. Il est également le correspondant Observateur du Département Santé des Forêts.
cyril.retout@crpf.fr



Agnès ROCQUENCOURT est ingénieure d'études à Irstea. Elle est spécialisée dans la gestion concertée de l'équilibre forêt-gibier.
agnes.rocquencourt@irstea.fr

Co-auteurs des présentations



Julie BARBAROUX est élève ingénieure AgroParisTech, spécialisée en ingénierie des espaces végétalisés en ville. Lors d'un stage de césure, elle a piloté l'évaluation des pratiques de concertation sur l'équilibre forêt-cervidés, dans le cadre de l'étude EquiForCe 76.



Benoit BOUJU est technicien référent en charge de la mise en œuvre du programme ICE, à la fédération des chasseurs de Seine-Maritime.
BBOUJU@fdc76.com



Dominique GEST est technicien référent en charge de la mise en œuvre du programme ICE, à la fédération des chasseurs de Seine-Maritime.
DGEST@fdc76.com



Anders MÅRELL est chercheur en écologie forestière à Irstea. Il est spécialisé sur l'effet d'ongulés sauvages (cervidés, sanglier) sur l'écosystème forestier.
anders.marell@irstea.fr



Maryline PELLERIN est chercheuse à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). Elle travaille au sein de l'Unité Cervidés-Sanglier de la Direction de la Recherche et de l'Expertise. Elle est chef de projet « Démographie et gestion des cervidés ». maryline.pellerin@oncfs.gouv.fr

Synthèses des interventions



Suivi des équilibres forêt-cervidés en Seine-Maritime : historique et interrogations récentes.

Éric COQUATRIX, Dominique GEST et Benoit BOUJU

Fédération des chasseurs de Seine-Maritime

Contexte

Le département de la Seine-Maritime représente une surface totale de 627 000 ha incluant une surface de bois et de landes de l'ordre de 97 500 ha, soit 16 % du total. La forêt privée représente 55 % de cette surface boisée, la forêt domaniale 45 %. Le nombre total de chasseurs dans le département de la Seine-Maritime est de 15 000, avec pour la campagne de chasse 2016/2017, 3 830 demandeurs de plan de chasse pour les cervidés.

Le nombre de zones de gestion pour l'espèce chevreuil est de 19 et les attributions pour la campagne de chasse 2016/2017 sont de 6 571 animaux avec un taux de réalisation moyen de 75 %. Le nombre de zones à cerf est de quatre avec une attribution pour la campagne de chasse 2016/2017 de 364 animaux pour un taux de réalisation moyen de 58%.

La mise en œuvre de la gestion sur la base des indices de changement écologique est effectuée à partir de 2004 dans le cadre du nouveau schéma départemental de gestion cynégétique. Ce programme de suivi par les indices de changement écologique a été soutenu à l'origine, entre 2005 et 2007, par le Conseil régional et par l'Europe (fonds Feder).

L'état des lieux réalisé préalablement à la mise en œuvre du schéma départemental de gestion cynégétique avait en effet montré une insuffisance des outils de gestion appliqués aux cervidés. La fédération des chasseurs de Seine-Maritime a alors proposé aux autres acteurs de la gestion du grand gibier une remise à plat du dispositif, aussi bien pour le suivi des tendances démographiques, que de l'impact des cervidés sur le milieu forestier et le traitement des plans de chasse. Cette réorganisation s'est effectuée sur une période de trois ans avec le concours de l'administration, des partenaires forestiers et du Cemagref (maintenant Irstea) pour la préparation des protocoles de suivi.

Objectifs de la gestion par les indices de changement écologique (ICE)

Ceux-ci sont définis par le schéma départemental de gestion cynégétique depuis 2004. Ces objectifs sont concentrés sur la recherche des équilibres sylvo-cynégétiques avec un diagnostic complet tous les trois ans sur la base des protocoles validés par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et le Cemagref ainsi que sur la prise en compte des dégâts forestiers sur la base des protocoles Cemagref de 2009.

Dans sa composition élargie, le comité de pilotage sur les indices de changement écologique joue un rôle essentiel dans l'appréciation des équilibres sylvo-cynégétiques et l'attribution des plans de chasse «cervidés». Il analyse les données d'indices de changement écologique par espèce par zonage et estime les niveaux d'équilibre forêt-cervidés sur la base d'une interprétation conjointe. Il détermine ensuite les objectifs de tableaux de chasse à atteindre par espèce.

Interrogations récentes

La Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF), promulguée le 13 octobre 2014, définit de nouvelles dispositions pour le cadrage de la politique forestière. En matière d'équilibre sylvo-cynégétique, elle prévoit notamment la mise en place d'un comité régional paritaire forestiers-chasseurs ; ce dernier est chargé d'établir un bilan annuel des dégâts forestiers et un

programme d'action pour favoriser l'équilibre sylvo-cynégétique dans les zones les plus affectées ("points rouges").

Elle prévoit également l'élaboration d'un programme national de la forêt et du bois (PNFB), définissant les orientations de la politique forestière pour un maximum de 10 ans. Le PNFB sera ensuite décliné au niveau régional, dans un délai de 2 ans ; ces programmes régionaux de la forêt et du bois (PRFB) remplaceront les orientations régionales forestières. Ils fixeront par massif forestier les priorités économiques, environnementales et sociales et les traduiront en objectifs. Ils devront en particulier préciser les conditions nécessaires au renouvellement des peuplements forestiers, notamment au regard de l'équilibre sylvo-cynégétique.

Dans le cadre de la révision du SDGC pour la période 2016/2022, la FDC a souhaité réaliser un bilan du pilotage actuel de l'équilibre sylvo-cynégétique dans le département et le confronter aux nouvelles dispositions de la LAAF (comité paritaire, points "rouges", compatibilité du SDGC avec le PRFB). La fédération des chasseurs a fait appel à Irstea afin d'accompagner cette réflexion, en collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués sur le sujet. Ce travail doit permettre en particulier d'analyser les difficultés rencontrées et de proposer des pistes pour l'amélioration des pratiques. Le programme EquiForCe 76 démarré en septembre 2015 a permis de rendre ses premières conclusions et se poursuit actuellement, parallèlement à la mise en œuvre du PRFB de Normandie. Ce sont les travaux concertés de chacun des acteurs qui ont permis, entre autres, de mettre en œuvre ce séminaire national.



L'étude EquiForCe 76 : un bilan par les acteurs de la gestion de l'équilibre forêt-cervidés en Seine-Maritime.

Julie BARBAROUX¹ et Agnès ROCQUENCOURT²

¹ AgroParisTech. ² Irstea

Contexte et objectifs

La démarche de concertation mise en place en Seine-Maritime, pour la gestion de l'équilibre forêt-cervidés, est aujourd'hui confrontée aux évolutions de la réglementation forestière en matière de suivi et de résorption des dégâts de cervidés en forêt. L'étude EquiForCe 76 (Équilibre Forêt-Cervidés en Seine-Maritime) est intervenue dans ce cadre. Pilotée par Irstea en 2015 et 2016, elle visait à évaluer les pratiques de concertation et de gestion de l'équilibre forêt-cervidés en Seine-Maritime, au regard des évolutions réglementaires annoncées.

Concernant le travail relatif à la concertation¹, l'objectif était double : d'une part, comprendre la façon dont les acteurs perçoivent l'équilibre forêt-cervidés et mieux cerner leurs attentes (démarche d'audit patrimonial) et, d'autre part, évaluer la gestion en la comparant au modèle de la gestion adaptative (voir session 2). Des entretiens en tête-à-tête ont été conduits par Irstea auprès de 60 acteurs impliqués dans cette gestion (représentants siégeant en Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage - CDCFS, chasseurs, forestiers, agriculteurs...) et d'autres utilisateurs de la forêt (associations, acteurs tourisme et loisirs...).

Résultats de l'enquête

Les résultats de l'enquête indiquent tout d'abord que l'ensemble des personnes impliquées se sont mobilisées dans une démarche participative, comme en témoignent les déclarations sur la motivation des acteurs et sur la recherche de consensus. Mais, des marges d'amélioration sont signalées concernant la collaboration et la transparence entre les acteurs.

Par ailleurs, des moyens importants ont été mis en œuvre afin d'appuyer la gestion sur une approche objective et des informations factuelles. Les suivis par indicateurs de changement écologique (ICE) sont pour la plupart jugés satisfaisants par les personnes interrogées, malgré quelques critiques et le fait que leur philosophie n'est pas toujours bien comprise.

Au final, les éléments précédents permettent de mener une gestion concertée similaire à la gestion adaptative, qui est dans l'ensemble bien perçue par les membres de la CDCFS rencontrés. Néanmoins, certains acteurs jugent insuffisants la représentation des forestiers et des agriculteurs dans les instances de concertation, la remontée d'informations sur les dégâts forestiers et le retour d'expérience (sentiment d'un manque d'écoute des personnes de terrain).

Cependant, peu de problèmes associés à l'équilibre forêt-cervidés sont communs à plusieurs groupes d'acteurs, en particulier à l'échelle locale. Cela implique que les solutions envisagées par les personnes interrogées sont aussi très diversifiées. Il en résulte une absence de dynamique commune à ce niveau, ce qui complique la définition d'objectifs partagés pour la gestion. Par ailleurs, il est à noter que la peur d'une diminution, voire d'une disparition, des populations de cervidés est commune à de nombreux acteurs.

¹ Les autres points seront abordés dans les sessions 3 et 4.

Propositions suite à l'enquête

Suite à l'enquête, quelques propositions ont pu être formulées par Irstea, en collaboration avec les partenaires de l'étude.

Une première piste est la mise en place de projets communs, comme l'installation d'un territoire-pilote. Ceci permettrait aux différentes catégories d'acteurs d'échanger sur leurs préoccupations respectives. Cela contribuerait à améliorer la compréhension mutuelle, pour faciliter la définition d'objectifs partagés.

Ensuite, l'idée d'une population de cervidés compatible avec les activités économiques est très présente dans l'esprit des personnes interrogées ; le principal problème cité est celui des dégâts forestiers de cervidés. En conséquence et en cohérence avec les évolutions réglementaires récentes, des réflexions pourraient être initiées autour de cette thématique : mise en place de suivis des dégâts et des surfaces sensibles, diversification des mesures de gestion pour une chasse plus efficace (bonus à la plantation, expérimentations sur les modes de chasse...) et des peuplements forestiers moins sensibles (techniques sylvicoles favorisant une végétation d'accompagnement).

Enfin, les actions de communication et de sensibilisation sont à renforcer pour assurer la pérennité du système de gestion ; il s'agit de rappeler le fonctionnement actuel (rôle des commissions, importance des ICE) et d'améliorer le retour d'expérience (diffusion des résultats des suivis, formalisation des remontées de terrain). Ces actions peuvent aussi contribuer à lutter contre la peur de la disparition des animaux.

En conclusion, le système de gestion actuel repose sur la forte implication des différentes catégories d'acteurs concernés. Son maintien nécessite de déployer des efforts constants, notamment en matière de sensibilisation et de communication. Les travaux à mener sur la question des dégâts forestiers demanderont d'accroître ces efforts. Ceci pose la question des moyens à mobiliser, dans un contexte économique déjà tendu.

Les auteurs souhaitent remercier les personnes ayant participé aux entretiens individuels, pour leur avoir accordé autant de temps et avoir joué le jeu des questions-réponses et de la notation.



Un équilibre forêt-cervidés en évolution permanente : la nécessité d'une gestion adaptative.

Agnès ROCQUENCOURT¹, Anders MÅRELL¹ et Julie BARBAROUX².

¹ Iristea. ² AgroParisTech

L'équilibre forêt-cervidés, ou sylvo-cynégétique, est défini par le Code de l'environnement comme le fait de rendre compatibles, d'une part, la présence durable d'une faune sauvage riche et variée et, d'autre part, la pérennité et la rentabilité économique des activités sylvicoles. La traduction opérationnelle de cette notion a donné lieu à de nombreux débats ; la difficulté est l'intégration des différentes dimensions concernées : écologique, économique et humaine.

Sur le plan écologique, la population animale et le milieu qu'elle utilise évoluent tous deux en interactions¹. L'ensemble de ces évolutions implique que le niveau d'équilibre forêt-cervidés va lui aussi fluctuer au cours du temps.

Sur les plans économique et humain, la question de l'équilibre forêt-cervidés intéresse une grande diversité d'acteurs, dont les implications varient en fonction des enjeux locaux : chasseurs, forestiers, agriculteurs, naturalistes, élus locaux, utilisateurs de la forêt... Ces acteurs ont des profils et des préoccupations diverses². A cela s'ajoute une méconnaissance des activités ou contraintes des autres acteurs, qui complique les discussions avec ces personnes.

Les constats précédents impliquent donc d'avoir une gestion de l'équilibre qui réponde à deux exigences : (a) permettre des ajustements réguliers selon les évolutions constatées sur le plan écologique, (b) reposer sur une concertation entre les acteurs concernés. Sur ce point, le modèle de la gestion adaptative remplit ces deux critères.

D'une part, il prévoit une évaluation des effets des actions de gestion ; il permet ainsi d'apprendre des expériences passées et dans notre cas, de s'adapter aux évolutions du couple population-milieu.

D'autre part, la gestion adaptative repose sur la collaboration et la concertation ; elle requiert donc des acteurs motivés ainsi qu'une écoute, une compréhension mutuelle et un consensus entre ces acteurs.

La gestion adaptative est un processus cyclique, organisé en étapes, dont les principales sont :

- la définition d'objectifs partagés par l'ensemble des acteurs impliqués,
- le partage et la synthèse des connaissances scientifiques, techniques et tacites,
- la définition de scénarios de gestion, en cohérence avec les étapes précédentes,
- la mise en œuvre des scénarios et le suivi de leurs effets,
- l'évaluation et le retour d'expérience auprès des parties prenantes, voire du grand public.

A l'issue de ces étapes, un nouveau cycle débute, avec une redéfinition éventuelle des objectifs de gestion. Chacune des étapes citées est indispensable au bon fonctionnement de la gestion. Plus particulièrement, la définition des objectifs est l'élément central car elle va orienter l'ensemble de la gestion. Cependant, elle est souvent simplifiée à la seule détermination de niveaux de prélèvements par la chasse, alors qu'elle pourrait également inclure, par exemple, des objectifs relatifs à la qualité de la chasse ou au renouvellement des peuplements forestiers.

¹ La population animale a sa dynamique propre ; ses effectifs et sa répartition géographique fluctuent sous l'influence des caractéristiques du milieu mais également d'autres facteurs : prélèvement par la chasse ou la prédation, maladies, conditions climatiques...

Le milieu forestier change également en permanence ; la végétation du sous-bois, source de nourriture et de refuge pour les animaux, connaît des variations de son abondance et de sa diversité au cours du temps. Ceci intervient sous l'action du climat (sécheresse, tempête...), de la dynamique de l'écosystème (fructifications, fermeture du couvert, dépérissements...) et des activités humaines (coupe de bois, entretien des chemins, layons et prairies notamment). Les cervidés eux-mêmes ont un effet direct sur le milieu par les pressions qu'ils exercent (dissémination des graines, herbivorie...).

A ces évolutions s'ajoutent celles des milieux connexes, aussi utilisés par les individus d'une population (cultures agricoles notamment).

² Pour certains acteurs, une dimension économique intervient : valorisation de la chasse, production de bois de qualité, production agricole... Dans ce système, les cervidés représentent un atout pour certaines personnes, pour l'exercice de la chasse, le tourisme, l'agrément qu'ils engendrent... Pour d'autres personnes, ils constituent avant tout une contrainte du fait notamment des dégâts qu'ils causent ou de leur rôle dans la propagation de maladies. Ceci se traduit par des intérêts pouvant être divergents entre les acteurs concernés et par conséquent des visions différentes, parfois incompatibles, de ce que doit être l'équilibre sylvo-cynégétique.



La démarche Sylvafaune sur le massif de Vendresse : une approche concertée et partenariale.

Michèle BROSSE

Direction Départementale des territoires des Ardennes

La gestion intégrée de la forêt et de la grande faune est un enjeu majeur pour la préservation de la qualité patrimoniale des forêts françaises, en termes de biodiversité, de services environnementaux et de cadre de vie et de la capacité de ces forêts à fournir à la filière bois des matières premières de qualité.

Face aux difficultés rencontrées par les acteurs de certains territoires pour la maîtrise de l'équilibre sylvo-cynégétique et le contrôle de la dynamique forêt-cervidés, les instances forestières et cynégétiques ont initié une démarche Sylvafaune. Portée par l'ONCFS à l'échelle nationale, Sylvafaune se définit comme une démarche concertée et partenariale. Elle associe chasseurs, propriétaires et gestionnaires forestiers dans le but de leur permettre d'élaborer et partager un même constat de la situation des peuplements forestiers et des populations d'ongulés, de définir des objectifs communs. Elle vise également à définir des outils permettant de suivre l'évolution de la dynamique forêt-cervidés et à prévoir les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

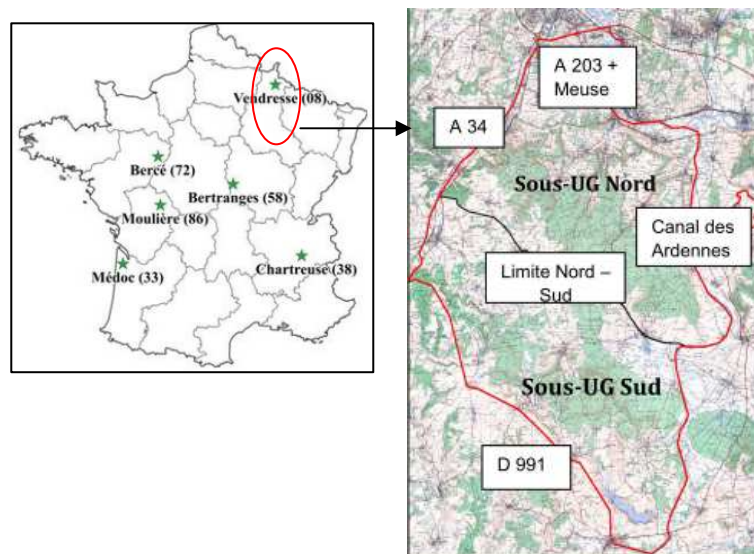
Disposant des compétences et de l'expertise nécessaires à la gestion du système forêt-cervidés, les différentes instances départementales ardennaises ont décidé de s'inscrire dans la démarche Sylvafaune. Compte tenu de ses caractéristiques assez atypiques pour le département, le massif de Vendresse a donc été retenu en 2013 parmi les six territoires support pour le déploiement de la démarche Sylvafaune à l'échelle nationale.

Cette conférence sur l'équilibre forêt-gibier est l'occasion de découvrir l'unité de gestion de Vendresse, le contexte qui a conduit les acteurs locaux à s'engager dans cette démarche et enfin les différentes étapes construites dans le cadre du dispositif Sylvafaune. Les principales actions mises en œuvre qui traduisent la volonté de l'ensemble des partenaires à œuvrer selon ce principe de concertation, sont les suivantes :

- la mise en place de la gouvernance,
- la réalisation d'une enquête menée auprès des chasseurs, des propriétaires et des gestionnaires forestiers pour connaître leur ressenti vis-à-vis de la présence des cervidés et de leur impact potentiel sur la forêt,
- l'organisation de visites de terrain,
- la signature de la convention partenariale Sylvafaune,
- le déploiement d'outils (ICE, tableaux de bord, charte, fiche de signalement des dégâts...).

L'ensemble de ces actions a permis aux différents acteurs institutionnels de débattre sereinement et objectivement sur les orientations envisagées pour définir la politique d'attribution cervidés sur le secteur et de proposer des possibilités d'aménagements sylvicoles à mettre en œuvre pour garantir la pérennité des peuplements. Des actions de communication à l'échelon départemental sont actuellement en projet pour expliquer la démarche et l'intérêt de s'engager dans le processus Sylvafaune.

Pour conclure, il convient d'évoquer l'aspect positif de cette démarche sans pour autant en occulter les limites. Certaines actions ont été reproduites dans deux autres unités de gestion, ce qui a permis notamment de balayer des tensions entre chasseurs et forestiers et de gérer les plans de chasse sur la base d'un constat partagé dans un secteur en situation de déséquilibre forêt-cervidé. Il reste cependant à trouver les moyens ou les outils à mettre en œuvre pour convaincre certains acteurs locaux, qu'ils soient chasseurs ou forestiers, de l'intérêt de respecter les préconisations proposées par les membres du comité de pilotage à l'issue des visites de parcelles forestières concernées par des dégâts. Un autre facteur qu'il est important de garder à l'esprit est que la mise en place de certains outils, tels que les ICE, nécessite un investissement important en temps et en moyens humains.



Situation de l'unité de gestion de Vendresse

Gestion des ongulés sauvages et indicateurs de changement écologique

Maryline PELLERIN et François KLEIN

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

La progression récente de toutes les espèces d'ongulés sauvages a été très importante dans notre pays et elle se traduit par la superposition de plus en plus fréquente de plusieurs espèces. Il se pose alors des questions de gestion de l'abondance de ces populations, et pour maintenir leur niveau à un seuil tolérable pour tous, il est nécessaire de pouvoir suivre leur évolution. Au fur et à mesure des travaux de recherche réalisés sur le fonctionnement des populations d'ongulés, un nouveau concept de gestion a vu le jour : la gestion adaptative grâce à l'utilisation d'indicateurs biologiques, les indicateurs de changement écologique (ICE). Depuis sa vulgarisation lancée dans les années 2000 de nombreux gestionnaires ont adopté cette démarche (Brochure ICE : Michallet *et al.* 2015, Colloque ICE 2015 : Pellerin *et al.* 2016).

Ces outils de suivi reposent sur le concept de densité-dépendance : à un certain niveau de densité, les ressources alimentaires disponibles pour un individu donné diminuent, ce qui est susceptible d'entraîner une série de modifications biologiques affectant séquentiellement les différents traits d'histoire de vie (performance physique, reproduction, survie...). Ces outils de suivi vont permettre de suivre les réponses du système ongulés-environnement aux variations d'abondance et/ou de ressources disponibles. Ils vont nous renseigner sur les variations d'abondance (ICE d'abondance de la population), les variations de la population à la densité (ICE de performance des individus) et enfin la réponse de l'habitat à la densité (ICE pression sur la flore). L'analyse conjointe de ces trois familles d'ICE (cf fiches techniques ICE) vont permettre de déterminer dans quelle situation la population se situe par rapport à son habitat et prendre les décisions de gestion adaptées aux objectifs fixés et partagés par les partenaires. En effet, la seule connaissance de l'effectif d'une population ou de son évolution ne fournit aucune information sur la relation entre la population et son habitat et est donc insuffisante pour trancher entre les différents scénarii démographiques et définir les stratégies adaptées de gestion, eu égard aux objectifs de gestion préalablement définis.

L'ensemble des données de suivi des populations d'ongulés d'une unité de gestion peuvent être synthétisées dans un document reprenant les variations temporelles des différents ICE et des attribution/réalisations sur plusieurs années, ainsi que la conclusion sur l'état d'équilibre entre les populations suivies et leurs habitats (exemple : tableaux de bord de l'Observatoire Grande Faune et Habitats). Ce document de synthèse sur les ICE et les prélèvements pourra être complété par un diagnostic de la régénération forestière (ex. : diagnostics Irstea, enquêtes sylvicoles CNPF) afin d'obtenir une vision complète de l'état d'équilibre ongulés-forêt. Cela constituera une aide précieuse aux décisions en faveur d'une gestion durable des populations d'ongulés et de leurs habitats, en particulier dans le cadre des CDCFS et/ou dans les documents d'aménagement sylvicoles.

Bibliographie

Michallet J, Pellerin M, Garel M, Chevrier T, Saïd S, Baubet E, Saint-Andrieux C, Hars J, Rossi S, Maillard D & Klein F. 2015. Vers une nouvelle gestion du grand gibier : les indicateurs de changement écologique. Brochure ONCFS, 68 pages.

http://www.oncfs.gouv.fr/download.php?file_url=IMG/pdf/Brochure_ICE_BD-2.pdf

Pellerin M, Labarrere C, Michallet J, Chevrier T, Richard E & Guibert B. 2016. Vers une nouvelle gestion du grand gibier : les indicateurs de changement écologique, Actes du colloque tenu à Chambord (Loir-et-Cher) les 20 et 21 mai 2015. ONCFS - Fondation François Sommer - FNC , Paris, 167 pages.

<http://www.colloque-grandgibier-ice.com/wp-content/uploads/2017/02/ICE-2015-V2.pdf>

Chevrier T, Pellerin M, Garel M, Michallet J, Saint-Andrieux C, Hamann J-L, Toïgo C, Saïd S, Klein F, Morellet N, Boscardin Y, Hamard J-P. 2015. Fiches techniques Indicateurs de Changement Ecologique (ICE) n°1 à 14, 82 pages.

http://www.oncfs.gouv.fr/download.php?file_url=IMG/pdf/ICE_fiches_techniques_n1_a_14_2015-3.pdf

OGFH, ONCFS. 2016. Tableau de bord « Ongulés-Environnement » de l'Observatoire Grande Faune et Habitats.

<http://www.oncfs.gouv.fr/Observatoire-Grande-Faune-et-Habitats-OGFH-ru146/Tableaux-de-bord-OGFH-ar1408>



Un retour d'expérience sur les ICE collectés en Seine-Maritime.

Yves BOSCARDIN

Irstea

Dans le cadre de l'étude EquiForCe 76, nous avons évalué les suivis réalisés en Seine-Maritime sur la grande faune et le milieu forestier. En parallèle d'une palette d'indicateurs descriptifs du milieu et de l'évolution du plan de chasse, nous avons étudié les indicateurs de changement écologique mis en place sur l'ensemble du département.

Les ICE collectés dans ce département permettent d'obtenir trois niveaux d'informations, à savoir :

- la variation des effectifs de cerfs et de chevreuils à l'aide d'indices kilométriques,
- la condition physique des animaux par un suivi de la masse corporelle des jeunes,
- l'évolution de l'impact de ces herbivores sur le milieu forestier par l'indice de pression sur la flore puis l'indice de consommation.

L'ensemble de ces données sont regroupées dans des tableaux de bord, présentés lors des réunions de Copil et de commissions locales. Ainsi, l'étude avait pour but d'améliorer la présentation de ces tableaux de bord en les rendant plus lisibles et la restitution de ces indices mieux interprétable. La seconde phase de l'étude a consisté à reprendre, de l'étape de la collecte de la donnée jusqu'au rendu final, le traitement de ces données et leur stockage. Enfin, diverses mesures ont été étudiées pour améliorer et alléger le dispositif tout en conservant sa pertinence.

Tableaux de bord

Les tableaux de bord présentés les six dernières années ont été étudiés et une meilleure lisibilité a été apportée. La présentation des résultats des suivis doit respecter quelques règles qui ont été rappelées. La participation d'Irstea en tant qu'observateurs lors du copil de 2016 a permis de constater que tous les suivis n'étaient pas utilisés de la même façon.

Collecte et traitement des données

Le calendrier de collecte, le système de stockage et le traitement des données ont été étudiés afin de déceler les améliorations que l'on pouvait y apporter. La période très courte entre la réalisation des suivis et la tenue des copil a été identifiée comme déterminante de la qualité de ces suivis.

Amélioration du dispositif

L'étude a apporté des recommandations à chaque étape de la réalisation des suivis. Des améliorations ont été proposées pour la constitution des bases de données, pour l'échantillonnage de l'IC et son calcul par espèce végétale, la mesure effectuée de la masse corporelle des jeunes ou bien la répartition et l'effort d'échantillonnages pour les indices kilométriques. Le calendrier de restitution des mesures effectuées pour les chevreuils serait à décaler d'un an avec la tenue des Copils pour cette espèce.

Cet audit a permis de dégager les faiblesses et les points forts de ce dispositif inter-organismes important unique à l'échelle départementale en France.

Les objectifs sylvicoles : impact des dégâts de cervidés et perspectives en termes d'indicateurs.

Anne MAGNE¹ et Cyril RETOUT²

¹ Office National des Forêts, Direction territoriale Seine-Nord

² Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie

Le renouvellement des peuplements forestiers correspond à l'objectif principal fixé par le forestier. Depuis plusieurs décennies, l'atteinte de cet objectif est compromise par la progression des populations d'ongulés dans les territoires boisés. Des initiatives locales, régionales ou nationales se mettent donc en place pour parvenir à partager des constats entre forestiers et chasseurs.

Cas de la forêt privée

En forêt privée, plusieurs sources existent pour localiser les zones présentant un risque de déséquilibre faune-flore : la connaissance des propriétés et l'expertise des gestionnaires forestiers, les recours à plan de chasse quelquefois motivés par des dégâts, les visites d'instruction des plans simples de gestion (PSG) ou la réalisation d'une enquête «dégâts» auprès des propriétaires.

L'enquête «dégâts» visant à recenser, quantifier puis cartographier les dégâts de cervidés a été réalisée en 2016 sur le département de la Seine-Maritime. Avec un taux de réponse de 15% parmi trois secteurs expérimentaux, plusieurs indicateurs ont pu être appréciés : les surfaces ouvertes en renouvellement, la mise en place de protections, la pression des cervidés, la conformité du plan de chasse avec les attentes du demandeur, la connaissance du principe du «bonus à la plantation»... Ces déclarations «dégâts» ont également été couplées avec la cartographie des peuplements vulnérables.

Le programme à venir est le suivant : informer ou sensibiliser les propriétaires sur les mesures de gestion sylvicole en présence d'ongulés et proposer des mesures cynégétiques (renforcement de la pression de chasse, tir qualitatif...).

Cas de la forêt publique

En forêt publique, l'ONF suit plusieurs indicateurs de changement écologique depuis une quinzaine d'années, en particulier en Seine-Maritime où ce suivi fait l'objet d'une convention entre la FDC76 et l'ONF.

Ces indicateurs sont complétés d'un suivi à dire d'expert des «dégâts de gibier» ; une évaluation de ces dégâts est réalisée annuellement par les agents ONF, selon une classification spécifique.

En complément, l'ONF a souhaité dans le cadre des relocations des baux de chasse en forêt domaniale formaliser le partage d'un diagnostic sylvicole initial avec les chasseurs. Le dispositif « enclos/exclos » qui consiste à exclure les ongulés d'une zone donnée et à comparer dans une certaine échelle spatiale l'état du milieu sans ongulés à celui où circulent librement les animaux a été retenu. La prise de données et sa méthode d'évaluation ont été définies puis intégrées dans les contrats cynégétiques et sylvicoles associés aux baux de chasse. Les premiers enclos/exclos ont été installés en 2015 puis les implantations se poursuivront selon un flux régulier associé à la mise en régénération des peuplements. La première campagne de relevés s'est tenue sur la saison de chasse 2016-2017 avec la participation des chasseurs. Les résultats des constats des écarts de croissance (hauteur, densité des semis ou plants) et de diversité floristique entre enclos et exclos sont attendus fin 2018.



Des indicateurs à la gestion : des tableaux de bords complets, adaptés aux objectifs des acteurs.

Maude PHILIPPE et Mathieu POULAIN

Fédération des chasseurs de Seine Maritime

En Seine-Maritime, la gestion du cerf et du chevreuil est issue depuis 2004 d'une réflexion commune entre les principaux acteurs de la gestion durable de la forêt et des cervidés. Ce partenariat permet la collecte d'informations sur le terrain et l'organisation de différentes réunions de travail visant à leur analyse conjointe.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme régional de la forêt et du bois, l'enjeu pour les acteurs cynégétiques et forestiers est d'exploiter les outils de suivi pour préserver l'équilibre sylvo-cynégétique.

Suite à l'étude EquiForCe 76 commandée par la fédération des chasseurs de Seine Maritime en 2015 dans le cadre de la préparation du schéma départemental de gestion cynégétique 2016/2022, la réflexion s'est poursuivie pour aboutir à des propositions d'indicateurs permettant d'évaluer le niveau de déséquilibre forêt-cervidés.

Ceux-ci permettront de détecter les zones potentiellement à risques et celles dites «points rouges» correspondant aux territoires où le déséquilibre forêt-cervidés est déjà effectif.

L'analyse devra être réalisée en amont des différentes commissions (Comité de pilotage départemental, Commissions locales, Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage) pour contribuer à la mise en place d'un programme d'actions préventives et curatives. Elle permettra aussi d'alimenter les travaux du comité paritaire régional sylvo-cynégétique.

S'appuyant sur un tableau de bord et une représentation cartographique, cette méthodologie sera déclinée à titre expérimental sur le massif d'Eawy. Elle est destinée à être exploitée sur l'ensemble des zones de gestion du département, sur la base d'un diagnostic complet réalisé tous les 3 ans.



Exemple d'une gestion forestière conciliant chasse et production : le Bois de la Commanderie.

Pierre LEREBoullet

Gérant du Bois de la Commanderie

Le bois de la Commanderie, bois privé de 193 ha à 12 km de Rouen, est situé à l'extrémité Sud de la forêt domaniale de Roumare. Situé sur le plateau, il est entouré de cultures agricoles et d'herbages qui descendent jusqu'à la Seine. Il inclut également une grande parcelle cultivée de 16 ha, entièrement entourée de bois.

Cette localisation en forme de cul-de-sac enserré par le fleuve a toujours favorisé la présence en grand nombre de cerfs, chevreuils et sangliers dans cette partie du massif de Roumare. Sur un plan historique, le bois fut propriété et domaine de chasse des Ducs de Normandie au début du 12^{ème} siècle et ils en firent donation à l'Ordre des Templiers vers 1180 qui y établirent une Commanderie.

L'importance des dégâts forestiers dus à la surpopulation des cervidés a été véritablement constatée à partir des années 50. Jusqu'à cette période, les parcelles feuillues, étaient exploitées en taillis sous futaie pour l'alimentation des fours de boulangerie. Le développement du gaz ayant mis fin à ce type de gestion, les parcelles ont été progressivement transformées par balivage en jeunes et moyennes futaies. Cet itinéraire sylvicole a donné de bons résultats mais s'est heurté à la grande difficulté de favoriser la régénération compte tenu de l'abrutissement des jeunes pousses par le gibier.

Il a fallu attendre les années 90 pour que -avec le soutien du CRPF- l'administration et la Fédération de chasse, jusqu'alors principalement préoccupées par l'indemnisation des dégâts agricoles, prennent la mesure des dégâts en forêt de Roumare (privée et ONF) provoqués par une population de cervidés plus que dix fois supérieure aux normes habituelles et mettent en place des mesures de comptages plus précises (indice de pression sur la flore, IPF, indice kilométrique chevreuil, IK et indice nocturne cerf, IN).

A partir de 1999, les attributions de bracelets ont ainsi pu être considérablement augmentées pendant plusieurs années afin de retrouver un certain équilibre sylvo-cynégétique.

La pratique de la chasse au grand gibier en forêt de Roumare est un des atouts majeurs de ce massif tant pour les chasseurs que pour les propriétaires privés. Ces derniers sont avant tout des sylviculteurs soucieux du développement et de la production de leurs bois mais ils reconnaissent aussi l'intérêt économique de la location de la chasse et sont, de plus, très attachés à la pérennité de ce massif à cerfs.

Il y a donc nécessité de concilier en permanence les contraintes de la gestion de la chasse et de l'exploitation forestière. L'une des premières difficultés tient au fait que c'est pendant la période de chasse que l'essentiel des travaux de plantations et de coupes de bois doivent s'effectuer. Cela est incontournable, doit être compris par les chasseurs et doit être pris en compte dans les baux de chasse. L'agrainage est aussi une source de conflit potentiel car en retenant le gibier en forêt, il expose un peu plus les plantations aux dégâts. Il faut également veiller à ce que les clôtures endommagées par les actions de chasse soient signalées puis réparées au plus vite.

Cependant, l'impact qualitatif et quantitatif des dégâts subis par les plantations doit être mieux évalué par les propriétaires et leurs gestionnaires. Pour cela, les outils et protocoles de mesure sont nécessaires et doivent être mis au point. C'est l'un des enseignements de l'étude EquiForCe 76.

Les organisateurs du séminaire remercient :

- la **Région Normandie** pour son appui logistique, notamment la mise à disposition de la salle plénière de l'Hôtel de Région,
- l'ensemble des **intervenants** pour leurs contributions au programme de la journée.

Pour plus d'informations :

<https://equiforce76.irstea.fr>

Retrouvez toutes les informations sur l'étude EquiForCe 76 :

<https://equiforce76.irstea.fr/etude-equiforce-76/>

Téléchargez les synthèses et les diaporamas des interventions :

<https://equiforce76.irstea.fr/documentation/>



Photo de couverture : D. Gest, www.dgestim.fr